Stiftung Zukunft für Schweizer Fahrende
Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses
Fondazione Un futuro per i nomadi svizzeri

Berne, le 19 juin 2026

Communiqué de presse - Embargo jusqu'au 26 juin 2026 à 02 h 00

Il manque presque partout des aires d'accueil pour les gens du voyage

Le mode de vie nomade des Yéniches et des Sintés/Manouches est sous pression. Dans son nouveau rapport, la Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses dresse un constat préoccupant : malgré certains progrès, seuls environ 40 % des aires d'accueil nécessaires ont été réalisés à ce jour.

Il existe aujourd'hui en Suisse 24 aires de séjour, 28 aires de passage et 8 aires de transit. Pour les Yéniches et les Sintés/Manouches suisses, il manque encore 34 aires de séjour pour la période hivernale et 45 aires de passage pour la halte en caravane du printemps à l'automne. Pour les Roms nomades étrangers, 8 à 9 aires de transit supplémentaires sont nécessaires. Les projets réalisés ces dernières années sont certes encourageants, mais ils sont loin de suffire. Des aires d'accueil en nombre suffisant et adaptées aux besoins sont une condition essentielle pour permettre aux Yéniches et aux Sintés/Manouches suisses ainsi qu'aux Roms nomades étrangers d'exercer leur mode de vie nomade, protégé par le droit.

La nécessité de rattraper le retard accumulé dans la création d'aires d'accueil revêt une importance accrue au regard du contexte historique. Au printemps 2026, le Conseil national a reconnu, comme l'avait fait le Conseil fédéral un an auparavant, que la persécution des Yéniches et des Sintés/Manouches constituait un crime contre l'humanité au regard du droit international actuel.

Mandatée par la Confédération pour promouvoir les aires d'accueil, la Fondation a mené, dans le cadre de son rapport, des discussions avec les cantons, les communes ainsi que les représentant·e·s des Yéniches, des Sintés/Manouches et des Roms. Le rapport met en lumière les obstacles récurrents qui freinent la réalisation de nouvelles aires. Les préjugés persistants à l'égard des minorités nomades continuent en particulier d'entraver la création d'aires d'accueil. Le rapport montre que des solutions durables sont possibles lorsque les responsables politiques et les autorités assument leurs responsabilités.

Monbijoustrasse 22, 3011 Bern www.stiftung-fahrende.ch **info@stiftung-fahrende.ch** +41 31 552 13 10

La Fondation appelle la Confédération, les cantons et les communes à renforcer leur engagement afin de garantir les droits des Yéniches et des Sintés/Manouches suisses, reconnus comme minorités nationales, ainsi que ceux des Roms nomades.

Le « Rapport de situation 2026 » peut être téléchargé sur le site de la Fondation Assurer l'avenir des gens du voyage suisses. Des cartes indiquant l'emplacement des aires d'accueil y sont également disponibles. Des photographies d'aires d'accueil peuvent être obtenues sur demande. La publication d'informations relatives à ce rapport est soumise à un embargo jusqu'au vendredi 26 juin à 2 h 00.

Pour tout renseignement complémentaire, Simon Röthlisberger, directeur de la Fondation (questions générales et interviews en allemand, tél. 031 552 13 10), ainsi que Marie Marchand, cheffe de projet (interviews en français, tél. 031 552 13 12), se tiennent volontiers à votre disposition.